Annexe 5d

NOTIFICATION OU RENOUVELLEMENT DE NOTIFICATION

CONCERNE UN TRAITEMENT D'UNE SITUATION PATHOLOGIQUE DECRITE A L'ARTICLE 7, § 14QUATER DE LA NOMENCLATURE DES PRESTATIONS DE SANTE

○ **Il s'agit d'une première notification**

○ **Il s'agit d'un renouvellement de notification**

(*cocher la case concernée*)

Identification du bénéficiaire (compléter ou apposer une vignette O.A.)

Nom et prénom : ....

Adresse: .....

Date de naissance ..... Numéro d'inscription O.A : .....

Diagnostic figurant sur la prescription médicale : .....

Code ICD10 du diagnostic (facultatif): .....

Déclaration du kinésitherapeute

Je, soussigné(e), ……..……..

déclare au médecin-conseil qu'en date du …….. je commence / j'ai commencé
(*biffer la mention inutile)*

le traitement de la situation pathologique, cochée aux pages suivantes.

J'ai pris connaissance des conditions de l'article 7, § 14quater de la nomenclature des prestations de santé pour pouvoir attester les prestations dans le cadre de cette situation pathologique et en particulier des standards de soins fixés par le Comité de l'assurance.

Je m'engage à tenir dans le dossier du bénéficiaire, à la disposition du médecin-conseil, les informations suivantes :

- les éléments de preuve que le diagnostic a été établi par le médecin spécialiste habilité ainsi les éléments indiquant que le bénéficiaire se trouve dans la situation cochée ci-après ;
- le bilan fonctionnel circonstancié et actualisé de kinésithérapie tel que décrit au § 14quater ;
- une copie de la prescription médicale.

Date et signature **N° d'identification INAMI (ou cachet)**

Liste des situations pathologiques décrites au § 14quater

(*cochez uniquement la case de la situation pathologique*)

a) Paralysie périphérique étendue :

☐ CODE 01.1 monoplégie,

☐ CODE 01.2 syndrome de Guillain Barré,

☐ CODE 01.3 polyneuropathie héréditaire (ex. Maladie de Charcot-Marie-Tooth).

b) Affections neurologiques centrales de caractère évolutif avec déficit moteur étendu :

☐ CODE 02.1 sclérose en plaques

☐ CODE 02.2 maladie de Parkinson

☐ CODE 02.3 atrophies multisystématisées

☐ CODE 02.4 paralysie supranucléaire progressive, la dégénérescence corticobasale

☐ CODE 02.5 autres syndromes classés sous les syndromes dits « Parkinson-Plus »

☐ CODE 02.6 maladie de Huntington

☐ CODE 02.7 sclérose latérale amyotrophique

☐ CODE 02.8 ataxie spinocérébellaire

☐ CODE 02.9 autre

c) Séquelles motrices étendues d'origine encéphalique ou médullaire :

☐ CODE 03.1 infirmité motrice cérébrale "Cerebral Palsy"

☐ CODE 03.2 accident cérébrovasculaire

☐ CODE 03.3 paraplégie (-parésie), quadriplégie (-parésie) quelle que soit l'étiologie

☐ CODE 03.4 spina bifida

☐ CODE 03.5 syndrome cérébelleux

☐ CODE 03.6 encéphalite infectieuse ou auto-immune

☐ CODE 03.7 autre

e) Perte globale ou fonctionnelle importante d'un membre

☐ CODE 05.1 suite à une agénésie du membre ou à une dysmélie affectant l'anatomie de ses différents segments

g) dysfonction articulaire grave résultant :

☐ CODE 07.1 d'une hémophilie

☐ CODE 07.2 de maladies héréditaires du tissu conjonctif

- ☐ CODE 07.2.1 ostéogenèse imparfaite de type III et IV
- ☐ CODE 07.2.2 syndrome d'Ehlers-Danlos - type hypermobile
- ☐ CODE 07.2.3 chondrodysplasies,
- ☐ CODE 07.2.4 syndrome de Marfan

☐ CODE 07.4 arthrogrypose congénitale multiple

h) troubles graves de la ou des fonctions articulaire(s), qui sont le résultat d'une polyarthrite chronique inflammatoire d'origine immunitaire (selon les définitions acceptées par la Société Royale Belge de Rhumatologie)

☐ CODE 08.1 arthrite rhumatoïde

☐ CODE 08.2 spondyloarthropathies

☐ CODE 08.3 arthrite rhumatoïde juvénile

☐ CODE 08.4 lupus erythémateux

☐ CODE 08.5 sclérodermie,

☐ CODE 08.6 syndrome de Sjögren primaire

i) myopathies :

☐ CODE 09.1 myopathies héréditaires évolutives (dont la dystrophie musculaire de Duchenne…)

☐ CODE 09.2 dystrophies myotoniques (dont la maladie de Steinert,…)

☐ CODE 09.3 myotonie congénitale (dont la maladie de Thomsen,…)

☐ CODE 09.4 polymyosite auto-immune

j) affections respiratoires :

☐ CODE 10.1 mucoviscidose ou dyskinésie ciliaire bronchiale primaire objectivées

☐ CODE 10.2 bronchiectasies hyperproductives objectivées

☐ CODE 10.3 affections pulmonaires chroniques irréversibles obstructives ou restrictives avec des valeurs de volume expiratoire maximum-seconde inférieures ou égales à 60 % mesurées après dilatation et à un intervalle d'au moins 1 mois ; chez un enfant de moins de 7 ans, l'insuffisance respiratoire irréversible pourra être établie sur base d'un rapport motivé du spécialiste traitant

☐ CODE 10.4 infections pulmonaires récidivantes en cas d'immunodépression grave établie

☐ CODE 10.5 dysplasie broncho-pulmonaire avec oxygénodépendance de plus de 28 jours

m) ☐ CODE 13 **épidermolyse bulleuse** dans la forme dystrophique ou jonctionnelle

Le formulaire n'est pas valide s'il s'écarte du texte, si des commentaires sont ajoutés et s'il est incomplet

Si le formulaire est établi par des moyens informatiques, seules les rubriques concernées doivent être reproduites. Le texte complet de cette rubrique doit être repris et la situation pathologique concernée doit être indiquée